


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

[Espace presse de la douane](#)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 19 juin 2018

Les douaniers de Lons le Saunier découvrent 398 kg de cannabis dans un chargement d'oranges et de pastèques

Le 15 juin, vers deux heures du matin, les douaniers de Lons-le-Saunier déroutent pour le contrôler un camion immatriculé en Bulgarie circulant sur l'autoroute A39. Lors des vérifications d'usage, le chauffeur déclare venir d'Espagne et se rendre en Allemagne pour y livrer diverses marchandises.

A l'ouverture des portes de la remorque frigorifique, les agents des douanes constatent la présence de cartons d'oranges, dont une bonne partie s'est renversée et est éparpillée à l'avant du chargement. Derrière les oranges, ils accèdent à une rangée de pastèques, puis à de nombreux cartons. Si le premier carton contrôlé contient des pièces en caoutchouc, le second fait apparaître des sacs thermosoudés contenant de l'herbe de cannabis.

Le Procureur de la République de Lons-le-Saunier est immédiatement prévenu et le chauffeur placé en retenue douanière. Le camion et le chauffeur sont escortés vers des locaux sécurisés où la fouille complète du chargement a lieu de quatre à six heures du matin. Au total, 252 sachets d'herbe de cannabis pour un total de 312 kg et 16 paquets de résine, pour un poids de 86 kg sont extraits du chargement. La valeur de la marchandise est estimée à près de 4 millions d'euros sur le marché illicite de revente des stupéfiants.

Une grande quantité de cannabis avait déjà été interceptée dans un chargement d'oranges il y a moins d'un mois : le 24 mai les douaniers de Montpellier saisissaient 954 kg de résine de cannabis dans un camion transportant 4 tonnes d'oranges et de la nourriture pour bovins.

La brigade de Lons-le-Saunier a d'ores et déjà saisi plus de deux tonnes de cannabis (herbe et résine confondues) depuis le début de l'année.

Le Parquet de Lons a ouvert une information judiciaire.

En 2017, la douane française a saisi 46,1 t de cannabis sur le territoire national (+ 31,3 %), dont 11,85 tonnes d'herbe et 34,27 tonnes de résine.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Les photos de la saisie** : <https://www.flickr.com/gp/douane/france/35m259>
- **Site internet de la douane** : <http://www.douane.gouv.fr/articles/a14852-decouverte-de-398-kg-de->

[cannabis-dans-un-chargement-d-oranges-et-de-pasteques](#)

Crédit images : Douane française

Contact Presse :

Service de presse de la douane : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr